

Détachement et linéarité¹

Mylène BLASCO-DULBECCO* & Sandrine CADDÉO**

*Université de Clermont II

**Université de Provence

Résumé

Les constructions qui font intervenir un pronom tonique, un pronom clitique et un syntagme nominal sur le modèle *lui, mon fils, il est d'accord* pose un problème d'analyse intéressant lorsque le groupe nominal est disjoint des deux autres : *lui, il est d'accord, mon fils*. Certaines contraintes qui concernent la classe lexicale du nom et sa détermination permettent d'écarter la thèse qui consisterait à y voir un phénomène de disjonction d'une construction contiguë. Il s'agit d'une construction originale dont les propriétés dépendent pour une grande part du type de pronom en jeu et de leur fonction. C'est également un bon exemple de dépendance s'établissant « à grande distance ».

1. Introduction

On caractérise les dislocations par la cooccurrence d'un pronom clitique et d'un élément coréférentiel selon deux modèles, soit à gauche du groupe verbal *le voisin, il est d'accord*, soit à sa droite, *il est d'accord, le voisin*. La prise en compte de la position des éléments par rapport au verbe recteur est essentielle pour la description. Les catégories en présence modifient également les analyses. Il ne s'agit pas tout à fait du même phénomène de dislocation avec des pronoms toniques (ou *non-clitiques*), de la série *lui* : *lui, il est d'accord / il est d'accord, lui*, qui, contrairement aux

¹ Nous remercions Claire Blanche-Benveniste pour sa lecture attentive et ses précieux conseils.

lexèmes, se déplacent très librement autour du verbe (Blasco-Dulbecco, 1999).

Le schéma plus complexe, qui fait intervenir trois éléments, pronom tonique, pronom clitique et lexique, sur le modèle *il est d'accord, lui, le voisin/ le voisin, lui, il est d'accord*, est plus éclairant que les schémas plus simples à deux éléments. D'une part, il permet d'apporter des retouches à certaines règles de dislocation et d'apposition (Blasco-Dulbecco & Caddéo, 2001), d'autre part, il pose le problème de l'ordre des mots en d'autres termes que celui de la mobilité.

Lorsqu'il y a cooccurrence des trois catégories précitées, nous avons recensé six dispositions possibles des éléments :

1.	Lui	le N	il V	
2.	Lui		il V	le N
3.		Le N	lui	il V
4.		Le N	il V	lui
5.			il V	lui le N
6.			il V	le N lui

Pour raisonner sur les différentes dispositions linéaires que peuvent prendre ces éléments, il est nécessaire de faire les hypothèses suivantes :

- Certaines dispositions se calculent en « zones » successives, dont le point de référence est le verbe, par exemple verbale, préverbale, post verbale sur le modèle de skårup (1975), ou le nom. Les pronoms toniques de la série *lui* ont deux comportements différents, selon qu'ils sont préposés ou postposés à un SN lexical. Postposé à un SN lexical, *lui* a le trait [+individuel] : *le bureau, lui...* Préposé à un SN lexical, *lui* a le trait [+humain] : *lui, le voisin...* (Blanche-Benveniste *et al.*, 1987 : 49). Dans ce cas, il faudrait même parler de deux constructions bien distinctes (Caddéo, en préparation).
- D'autres dispositions répondent à des suites « contiguës/disjointes », avec des relations « à longue distance » entre par exemple, le pronom tonique et le SN lexical (disposition 2), celui-ci a des restrictions fortes sur les prédéterminants.

Nous souhaitons nous arrêter, dans ce travail, sur le cas particulier des séquences de type :

- (1) est-ce qu'il a des draps mous ou durs parce que **lui il** est très maniaque
hein **mon fils** mais il faut pas du tout lui céder (Pavray, 40, 3-6)

Dans ces constructions, il y a encore cooccurrence des trois éléments ; le syntagme nominal est détaché après le verbe et il entretient des relations référentielles avec le pronom tonique ou clitique - sujet ou objet - dont il est très éloigné (disposition 2 du tableau)².

D'un point de vue sémantique, il peut être tentant d'y voir une sorte de correction qui consisterait à compléter la séquence avec le pronom tonique dont la réalisation contiguë serait *lui, mon fils, il...* D'ailleurs, Apotheloz & Zay (1999) nomment ce phénomène « incidents de la programmation syntagmatique » :

- (1. a) parce que **lui il** est très maniaque hein **mon fils**

<u>lui</u>	<u>il est très maniaque</u>
<u>mon fils</u>	

Mais ajoutons que lorsque le syntagme nominal est distant, il s'exerce un certain nombre de contraintes qui ne se retrouvent pas dans le cas de contiguïté. On peut parler d'un modèle syntaxique très rigoureux applicable à certains syntagmes nominaux uniquement, avec certains pronoms toniques seulement et dans un domaine lexical restreint. Il serait intéressant d'établir une comparaison avec les constructions du type *il... mon fils/ lui... mon fils*, mais nous privilégierons la comparaison avec les cas de contiguïté à trois éléments du type, *lui mon fils il...* Il s'agit, à partir de l'observation des données, d'ouvrir une discussion sur les problèmes posés par ce type de structures qui font intervenir une dimension rarement prise en compte, celle de « la distance syntaxique » (contiguïté/éloignement) entre les constituants de ce modèle.

2. Tendances distributionnelles

Dans la séquence *tonique+SN+clitique*, le syntagme nominal se laisse analyser comme un élément apposé de par la relation de dépendance qu'il

2 Ces exemples semblent caractéristiques du français parlé. Nous avons interrogé un corpus de presse qui représente dix années du Monde diplomatique et une vingtaine d'œuvres littéraires du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles sans relever un seul exemple de ce type.

entretient avec le pronom tonique. Cette interprétation relève de deux constats :

- dans cette position, le tonique ne sélectionne que des noms ayant le trait [+humain]. C'est particulièrement intéressant à noter pour les pronoms anaphoriques de la série *lui*. Il est en effet impossible de rencontrer
(2) ?*lui le bureau* il sera poussé contre le mur
- l'absence du tonique oblige à repenser le statut du syntagme nominal³ qui apparaît alors comme un élément disloqué, et ce, quelle que soit sa position par rapport au verbe (Blasco-Dulbecco & Caddéo, 2001)
 - zone préverbale
 - (3) **les savants ils** disent des choses vraies des fois et des fois ils disent des choses fausses (VFT 14)
 - (4) **les filles on** voulait faire les gendarmes (Pel, 9, 10)
 - (5) **les aînés nous** y sommes pas allés (Scalone, 2, 9)
 - zone post verbale
 - (6) **ils** sont toujours là **les profs** toujours derrière (Boavi, 86,6)
 - (7) **on** est vraiment une race bizarre **les chrétiens** (Caddéo, adulte, conversation)
 - (8) **nous** étions assez vieux déjà **mon mari et moi** (SCA, 56)

Les effets sont cependant différents entre (3), (6) d'un côté et (4), (5), (7) (8) de l'autre. Le caractère complexe de *on* et *nous* oblige à faire des calculs inférentiels absents des cas avec *ils*. Ces particularités se maintiennent dans les exemples avec pronoms toniques. Les observations devront donc être mesurées en fonction des types de pronoms. La confrontation de *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles* conduit à les présenter séparément pour ce qui est des contraintes observées sur la détermination du lexème et des fonctions syntaxiques.

2.1 Les pronoms toniques *moi* et *toi*

Le français ne permet pas de construire « directement » un sujet avec les pronoms toniques *moi* et *toi*. Il y a donc systématiquement cooccurrence

³ Cette observation ne concerne que les noms déterminés.

du tonique et du clitique, quelle que soit la détermination du nom. A côté de :

- (9) que **moi la consommatrice** j'en ai marre de consommer il faut le faire⁴ (Caddéo, Adulte, conversation)
- (10) **toi le père de Marc** tu souhaites prendre la parole (exemple inventé)

il est impossible de trouver :

- (9a) ?que **moi la consommatrice** en ai marre de consommer il faut le faire
- (10a) ?**toi le père de Marc** souhaites prendre la parole

Cette contrainte dépend également du caractère déictique des pronoms clitiques de même personne, on ne peut donc pas rencontrer de séquence de type *le N je / le N tu* :

- (9b) ?que **la consommatrice** j'en ai marre de consommer il faut le faire
- (10b) ? **le père de Marc** tu souhaites prendre la parole

Cette observation s'applique aussi lorsque la suite *tonique+lexique* est après le verbe ou entre le modal et le verbe recteur :

- (11) **Je** ne peux pas, **moi, le père**, espérer des choses comme celles-là. (cité par Sandfeld, Duh.)
- (11a) **Je** ne peux pas, **le père**, espérer des choses comme celles-là.

Ces observations rendent peu probables les séquences disjointes du type *moi... le N*. La disjonction du nom et du tonique pose des problèmes différents selon le type de pronom en jeu. Avec *moi*, les énoncés sont bizarres, quelle que soit la détermination du nom :

- (12) ?que **moi** j'en ai marre de consommer **la consommatrice** il faut le faire
- (13) ?**moi je** m'en fous **ta mère** comme de l'an quarante
- (14) ?**moi je** tiens absolument **policier** à venir vous voir

Nous pensons avoir affaire ici à un emploi spécial de *moi je*, où les deux morphèmes sont liés ensemble et se distinguent d'autres emplois de *moi* détaché. Ce serait un *moi je* de l'énonciateur qui s'emploie en majorité avec les verbes de discours et ne donne aucun effet de contraste. En tant que morphème à deux éléments, *moi je* ne se laisserait pas « prolonger », à distance ou non, par un élément apposé – pas plus que *je* employé seul. La seule apposition possible interviendrait à l'intérieur du morphème, entre *moi* et *je* :

- (15) que **moi la consommatrice** j'en ai marre de consommer il faut le faire (Caddéo, Adulte, conversation)

⁴ Il s'agit d'un énoncé exclamatif.

- (16) tes problèmes de boulot tes problèmes avec ta femme tes problèmes de fric tes problèmes en général et en particulier **moi ta mère je** m'en fous comme de l'an quarante (Dialogue, Film « La crise »)
- (17) vous les avez entendus euh les fonctionnaires dans la rue ils disent **moi facteur je** gagne sept mille francs par mois et c'est insupportable (Sinclair, 6, 15-16; 7, 1-4)

Avec *toi*, seuls les cas avec nom à déterminant zéro seraient acceptables. On obtient ce qu'on nomme plus traditionnellement un « vocatif ». Il s'agirait d'une adresse, une sorte d'interpellation :

- (18) **toi tu** es absolument obligé **lecteur** de comprendre
- (19) **toi tu** gagnes **facteur** sept mille francs par moi

Nous pourrions déduire que la contiguïté entre les pronoms toniques *moi* et *toi* et le nom détaché apparaît comme un critère syntaxique essentiel dans l'analyse de ces constructions. Cependant, nous avons le sentiment de ne pas avoir épuisé les possibilités distributionnelles de ces pronoms. Il faudrait leur consacrer une étude entière pour confirmer ou infirmer ces tendances.

Dans l'analyse des pronoms *nous* et *vous* d'une part et *lui*, *elle*, *eux*, *elles* d'autre part, nous dissocierons la position syntaxique de sujet et celle de complément. Les contraintes sur la détermination du nom et les effets sémantiques sont très différents.

2.2. Les pronoms toniques nous et vous

2.2.1. Le sujet

Les pronoms *nous* et *vous*, de par leur caractère complexe (*cf.* Blanche-Benveniste, 1987), sont très souvent développés par un ou plusieurs noms pour en préciser la valeur. Le paradigme des déterminants du nom détaché est ouvert, quelle que soit la position de la suite *tonique+lexique* :

- zone préverbale

- (20) et après la manif il [R. Barre] avait il était intervenu à la télévision en disant que **nous les Provençaux on** avait fait une manifestation - folklorique (Nevchehrlan, 1987, 19,7)
- (21) mais + **nous avocats nous** les côtoyons + et on sait que + tout homme a des bons côtés (Chervet, 1990, 47,5-7)
- (22) elle va d'abord demander l'agrément du propriétaire est-ce que **vous propriétaire vous** acceptez que nous cédions - euh notre local - à -

une société que nous créons- et qui nous continuera dans notre activité
(Castagné, 4, 1-3)

- zone post verbale

- (23) **on** est fier de notre de notre histoire - **nous les Français** - eh eh mais euh et donc c'est bien de c'est bien de le garder ce patois (Elodie, 7, 10-16)
- (24) est-ce que **vous** craignez pas **vous Parti Socialiste** d'être un peu déconnecté (Caddéo, Adulte, oral public T.V.)

La disjonction du nom semble réduire les possibilités. Dans les exemples avec *nous*, il n'y a presque que des cas du type *mon frère et moi*, c'est-à-dire un nom déterminé par un possessif coordonné au pronom *moi* :

- (25) puis mes parents se sont mal entendus se sont toujours + pas déchirés + mais + ils sont toujours ensemble + seulement **nous on** en a pris **mon frère et moi** (Alcoolique, 104, 5-11)

Les cas sont beaucoup plus fréquents lorsque le pronom tonique est absent :

- (26) enfin bon ça a pas été une année merveilleuse seulement **nous** en avons profité **mes soeurs et moi** (Corsin, 1984, 8,8-9)
- (27) mais je me souviens euh - surtout de - des petites responsabilités qu'on avait **mon frère et moi** - en allant à l'école - par rapport par rapport à ma mère qui travaillait et mes deux frères aînés (Femmes)

La classe des noms de parenté est la plus représentée. Cette régularité dépend, peut-être du type discursif des corpus, les exemples étant tirés, pour la plupart, de récits de vie. Nous pourrions y voir également un premier modèle syntaxique qui ferait correspondre à l'éloignement du tonique et de la partie lexicale des restrictions sur la détermination du nom et sa classe lexicale. Ces caractéristiques réapparaissent en effet dans les constructions avec le tonique *lui* (cf. 2.3.)

2.2.2. L'objet

Les rares exemples avec *nous* tonique, que nous avons relevés échappent aux tendances distributionnelles de notre modèle syntaxique. Il s'agit de noms disjoints avec un défini et qui n'appartiennent pas à la classe lexicale des noms de parenté :

- (28) bon on va passer - on va passer au deuxième point - bon on va parler de - de la parole - parce que bon **nous** ça **nous** intéresse **les apprentis linguistes** (Chervet, 1990, 10,10-12)
- (29) les enfants connaissent la mort **nous** elle **nous** fait peur **les adultes** (Caddéo, Adulte, oral public T.V.)

L'exemple d'objet prépositionnel (29) est très intéressant. La fonction complément prépositionnel y est seulement marquée par le clitique alors que nous savons qu'en français les dislocations à droite de compléments prépositionnels font toujours apparaître, dans le cas des syntagmes nominaux, la préposition :

(30) mais j'ai dit moi je **lui** donne pas tort à **ma fille** (Demay 16,9)

(31) je me souviens pas **lui** avoir sauté au cou à **ma mère** (Lash 6,1)

Dans l'exemple (29a), le marquage prépositionnel du syntagme nominal semble impossible. Il bloque la relation de coréférence avec le clitique objet ou le tonique ; on dirait que la fonction complément prépositionnel ne peut être marquée par deux éléments, même si l'on supprime le pronom tonique détaché à gauche (24a) :

(29a) ?les enfants connaissent la mort **nous** elle **nous** fait peur **aux adultes**

(29b) ?les enfants connaissent la mort elle **nous** fait peur **aux adultes**

En revanche, la cooccurrence des trois éléments est possible si le pronom tonique détaché à gauche entretient une relation de double marquage avec le clitique, alors que le SN détaché à droite est comme une spécification lexicale :

(29c) les enfants connaissent la mort à **nous** elle **nous** fait peur **les adultes**

Il y a là un phénomène surprenant qui dépend forcément des caractéristiques « complexes » du pronom *nous*. Il ne semble pas compatible avec n'importe quel syntagme nominal.

Ce constat devrait permettre de s'interroger sur le statut du syntagme nominal détaché et sur sa dépendance au pronom tonique (*cf.* 2.). Nous y reviendrons après l'analyse des pronoms de la dernière série.

2.3. Les pronoms *lui, elle, eux, elles*

2.3.1. Le sujet

Deux constats ressortent de l'observation de nos données. Tout d'abord, quand la position sujet est remplie par le pronom tonique et le pronom clitique sur le modèle *eux, ils... nos profs*, la détermination du nom disjoint semble se restreindre au possessif. De ce fait, le lexique appartient souvent aux noms de parentés :

(32) et **lui il** est né en quarante-huit **mon mari** (Oral, Pavray)

(33) **lui il** avait encore une tante **mon mari** (SCA, 39, 5)

L'on peut voir ici des contraintes qui sont propres à cette structure, puisque nous savons qu'en français parlé, dans la construction disloquée avec un clitique sujet du type *ils... les profs*, le paradigme des déterminants est ouvert, bien que l'on puisse faire une hiérarchie des fréquences. Il est très fréquent de rencontrer des noms avec défini (*les profs*) et possessif (*ton père*) :

- (34) ils sont toujours là **les profs** toujours derrière (Oral, Boavi 86,6)
- (35) il était syndicaliste **ton père** (Oral, La Navale 16,2)

Les exemples avec noms accompagnés d'un démonstratif (*cette femme*) ou d'un indéfini (*un maçon*) sont plus rares⁵ :

- (36) quelle allure **elle** avait **cette femme** (Oral, Trignan 3,2)
- (37) vous savez combien il m'avait demandé **un maçon**. (Oral, Cappeau 11,1)

Au vu de ces acquis descriptifs, on peut penser que c'est bien la discontinuité dans la séquence qui pose cette contrainte sur la détermination puisque dans les cas où le syntagme nominal est contigu au pronom, le paradigme des déterminants est également très divers : défini (*lui, le cochon*), démonstratif (*lui, ce garçon-là*) détermination zéro (*lui, Français*):

- (38) le loup il a vu le petit cochon et **lui le cochon** il a vite couru (Oral, corpus enfants)
- (39) **lui ce garçon-là** il réussissait il avait appris à lire (Oral, LAR-R00PRI002)
- (40) pourquoi **lui Français** il aurait pas besoin d'un dico (Caddéo, Adulte, conversation)

Ensuite, comme pour les pronoms *moi* et *toi*, la cooccurrence des trois catégories grammaticales (pronom tonique, pronom clitique et syntagme nominal) paraît systématique, alors que la séquence *lui le N* est tout à fait possible. Nous n'avons pas rencontré d'exemples du type suivant (ex. 41), comme si la relation syntaxique entre le pronom tonique et le syntagme nominal posait problème dès lors qu'il y a discontinuité au regard des cas fréquents où le pronom tonique, immédiatement suivi de la partie lexicale, est sujet direct du verbe (ex. 42) :

- (41) **lui** parlait que patois **mon père**

⁵ Les noms à déterminant zéro doivent être considérés à part. Dans ce type de construction, il n'est pas possible de parler de dislocation, puisque le syntagme détaché ne pourrait avoir la fonction de sujet auprès du verbe :

je pense qu'**elle** doit être assez terrible **mère** (Oral, Caddéo, Adulte, conversation)

(42) on est derrière un bureau - **lui le malade** est là en face (193,112)

Nous pouvons dire que la structure syntaxique de type *lui, il... mon N* avec possessif est la structure privilégiée du français parlé dès que l'on envisage une relation entre deux éléments de type *lui... SN* dans laquelle le syntagme nominal serait détaché de l'autre côté du verbe. On peut donc parler de deux contraintes : l'une concerne le déterminant ; l'autre la présence obligatoire du pronom clitique dans cette structure où la distance syntaxique semble peu possible. Nous retrouvons le modèle syntaxique observé avec *nous*.

2.3.2. L'objet

Dans le cas d'un complément non prépositionnel, le constat est le même que dans la position sujet. Quand il y a les trois éléments, le paradigme de la détermination du nom semble se réduire au possessif (*lui aussi je le... son fils*) :

(43) comme je fais partie de la région centre on avait des relations ensemble **lui aussi je le** connais **son fils** puisque son fils il est militaire au sur la région de Blois je l'ai vu plusieurs fois (Orléans/gra014)

Nous aurions souhaité observer les cas de discontinuité avec un complément prépositionnel sur le même modèle que l'exemple avec *nous* déjà cité :

(29) les enfants connaissent la mort **nous** elle **nous** fait peur **les adultes** (Caddéo, Adulte, oral public T.V.)

Nous n'avons relevé aucun exemple avec *lui, eux* et les exemples construits non seulement ne donnent pas de résultats satisfaisants, mais encore se comportent différemment des exemples avec *nous* :

(44) ?les adultes aiment mon spectacle **eux** je **leur** fais peur **les enfants**

(45) ?elle **aussi** je **lui** donne pas tort **ma** fille

(46) ?elle je **lui** ai sauté au cou **ma** mère

Curieusement, le fait de marquer par la préposition la fonction auprès du pronom tonique (*à elle je lui... ma mère*) ou du syntagme nominal disjoint (*elle je lui... à ma mère*) ne permet pas de construire des exemples plus « familiers ». Intuitivement, nous aurions tendance à rejeter les cas suivants :

(44a) ?les adultes aiment mon spectacle **à eux** je **leur** fais peur **les enfants**

(44b) ?les adultes aiment mon spectacle **eux** je **leur** fais peur **aux enfants**

(44c) ?les adultes aiment mon spectacle **eux** je **leur** fais peur **les enfants**

Notons que les exemples (44a) et (44c) ne sont pas possibles alors qu'ils sont les seuls acceptables avec le pronom *nous*.

Est-ce la cooccurrence des trois catégories (pronom tonique, pronom clitique, syntagme nominal) ou la disjonction du nom qui bloquent la réalisation de la construction prépositionnelle ici ? Pour tenter de répondre à cette question, trois remarques. Tout d'abord, un problème de compatibilité existe entre le tonique et le lexique. Nous accepterions très facilement le même énoncé sans élément lexical *eux, je leur fais peur* ou sans tonique *je leur fais peur aux enfants*. Dès qu'il y a le tonique et le groupe nominal, l'énoncé devient « bizarre » : *?eux, je leur fais peur, aux enfants*.

Ensuite, les cas où le pronom tonique et le syntagme nominal sont contigus sur le modèle *je leur... à eux, les enfants*, ne sont pas plus fréquents : aucun exemple en français parlé et seulement deux dans le journal « Le monde Diplomatique » sur plus de dix ans d'archives :

- (47) En septembre, lorsqu'ils apprennent que, à l'initiative des autorités universitaires françaises et des mêmes Chinois qui organisèrent le mouvement travail-études, s'ouvre à Lyon, dans le vieux fort Saint-Irénée, un Institut franco-chinois, et que cet institut ne **leur** est pas destiné, **à eux, les sans-ressources**, mais qu'on y attend des boursiers recrutés spécialement en Chine, ils décident de lancer le mouvement, célèbre dans les annales de la République populaire sous l'appellation de Lida Yundong, (...) (Ecrit, Le Monde Diplomatique, MD8908:17)
- (48) Mais puisqu'on ne **leur** en demande pas compte, **à eux, les sans-grade**, puisqu'ils se découvrent nombreux, éberlués et ravis dans l'aigreur, puisque celui à qui ils donnent leurs voix focalise l'attention par ses éructations, puisque sur toute chose ses avis sont recherchés avec une déférence craintive, ils se sentent libérés des pesanteurs de la morale sociale qui entravait leur ego. (Ecrit, Le Monde Diplomatique, MD9203:8)

Ces énoncés semblent cependant plus satisfaisants, comme s'il était plus naturel d'envisager la dislocation d'un pronom tonique « prolongée » par un SN non marqué syntaxiquement. D'ailleurs les éléments « associés » à droite du type *je leur fais pas confiance les femmes* ne se rencontrent pas en français parlé.

Ce constat d'incompatibilité du pronom tonique et du lexique contigu ou non dans ce type de construction conduit à penser :

1. que pour la fonction complément prépositionnel, et pour ce type de pronoms, la cooccurrence des trois catégories ne s'impose pas ;

2. il n'est pas possible d'avoir simultanément un pronom tonique détaché à gauche, sans fonction syntaxique, et un syntagme nominal détaché à droite du verbe en relation de double marquage avec le pronom clitique.

Nous avons, en effet, observé que les seuls cas de cumul possibles en français parlé étaient de type :

(49) **le couvre feu** on l'avait établi **le couvre feu**

(50) **ce pain-là** j'en mange pas **de ce pain-là**

Dans ces exemples, on peut dire que l'élément disloqué avant le verbe n'a pas de fonction syntaxique auprès du verbe recteur et qu'il sert de cadre préalable à l'énoncé. L'élément disloqué après le verbe est toujours un prolongement lexical et syntaxique de la recteur du verbe marquée par le clitique. Les deux statuts sont compatibles dans la même construction verbale, mais, contrairement aux exemples qui posaient problème précédemment, il s'agit de deux syntagmes nominaux disloqués identiques.

On peut donc dire que, dans les structures qui nous intéressent, le cumul n'est pas possible car il s'opère avec deux catégories grammaticales différentes.

3. Statut du syntagme nominal disjoint

Ces différentes observations posent le problème du statut syntaxique du syntagme nominal disjoint. Il peut avoir deux statuts : celui d'élément apposé ; celui d'élément disloqué, en relation avec le pronom clitique.

Dans le premier cas, le nom n'est pas concerné par la fonction de l'élément tête du constituant, il est dans une relation de dépendance.

Dans l'autre, il peut marquer, lui aussi, une position syntaxique, au même titre que le pronom clitique et que le pronom tonique, mais seulement pour la position sujet puisque pour les positions compléments, le SN n'est jamais introduit par une préposition.

Pour cette fonction, nous pouvons alors considérer que dans le modèle *lui il... mon N*, le SN détaché ne peut pas être analysé comme un élément disloqué en « reprise » syntaxique et référentielle du pronom clitique. L'impossibilité de marquer la fonction prépositionnelle à la fois par le pronom clitique et le syntagme nominal dans les cas avec *nous* apparaît

comme un indice renforçant cette hypothèse. Le syntagme nominal est un élément apposé qui a, comme support, le pronom tonique⁶ :

(51) [lui] il avait encore une tante **mon mari** (SCA, 39)

La classe lexicale du syntagme nominal détaché est un indice supplémentaire. Nous savons que, dans cette position, le pronom ne peut sélectionner que des noms qui ont le trait [+humain] (Blanche-Benveniste *et al.*, 1987 ; Caddéo, 2000).

(2) ?**lui le bureau** il sera poussé contre le mur

Cette restriction semble observable dans le cas de discontinuité. Nous n'avons pas rencontré d'exemples du type :

(2a) ?**lui** il sera poussé contre le mur **le bureau**

Si l'augmentation du volume d'exemples confirme cette tendance, nous concluons que c'est une contrainte imposée par le pronom, alors identifiable comme support.

4. Conclusion

Les distributions observées pour la structure *lui il... SN* conduisent à s'interroger sur les contraintes distributionnelles des différents pronoms toniques de type *moi*, *nous*, *lui* dans ce type de constructions, sur la détermination et les caractéristiques sémantiques du syntagme détaché et sur le rôle de la distance syntaxique. La cooccurrence du pronom et du clitique est comme systématique dans certains cas. On peut alors parler d'une contrainte d'éloignement qui bloquerait les appositions sur un pronom tonique.

Le modèle syntaxique identifié oblige à repenser l'analyse par dislocation ou par apposition puisque se pose la question du statut à accorder au SN détaché. Les contraintes relevées pour la séquence *lui il V... SN* et les tendances observées pour les dislocations nous incitent à proposer une analyse pour certaines constructions ambiguës.

Dans la fonction objet prépositionnel, le constat est tout autre et impose de distinguer le pronom *nous* et le pronom *lui*. Non seulement il semble difficile de cumuler une dislocation de type « double marquage » à droite et une apposition à gauche, dans un contexte de discontinuité, mais

⁶ Le support est mis entre crochets.

Mylène BLASCO-DULBECCO & Sandrine CADDÉO

encore les catégories grammaticales jouent un rôle important pour l'analyse du phénomène. Nous avons une certitude : ce n'est pas une disjonction d'éléments solidaires.

Références

- Apotheloz, D. & Zay, F. (1999). Incidents de la programmation syntagmatique : reformulation micro- et macro-syntaxiques. *Cahiers de linguistique française*, 21, 11-34.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J. & Van den Eynde, K. (1987). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*. Paris : SELAF (2e édition Augmentée).
- Blanche-Benveniste, C. (1987). Le pronom on : propositions pour une analyse. In J. Bonnamour (Ed), *Mélanges offerts à Maurice Molho, linguistique, vol III*, 15-30.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris : champion.
- Blasco-Dulbecco, M. & Caddéo, S. (2001). Apposition et dislocation : la séquence pronom + lexique + clitique. *Recherches sur le français parlé*, 16, 125-149.
- Caddéo, S. (2000). *L'apposition détachée : description syntaxique de l'apposition nominale détachée dans divers registres de la langue parlée et de l'écrit en français contemporain*. Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Caddéo, S. (en préparation). Lui, le propriétaire, le propriétaire, lui : deux constructions bien distinctes.
- Skårup, P. (1975). Les premières zones de la proposition en ancien français- essai de syntaxe des positions. *Études romanes*, 6.